



ASSOCIATION CINÉMAS ET CULTURES D'AFRIQUE

Le 20^{ème} festival Cinémas d'Afrique, édition anniversaire, aura lieu du 12 au 18 mai 2025, à Angers

Cet événement est organisé par l'association Cinémas et Cultures d'Afrique (association loi 1901) depuis 1987. L'année 2025 sera donc un anniversaire puisqu'elle marquera la 20^{ème} édition.

Le festival "Cinémas d'Afrique" est un rendez-vous, en France, pour découvrir les films du continent africain récemment produits. Il propose une sélection d'une vingtaine de films récents et un programme réservé au jeune public.

C'est également un lieu de rencontre entre professionnels du cinéma et le public, ainsi qu'un espace de discussions autour de la profession (réalisation, production et distribution).

La sélection des films

Le festival présente une sélection de films réalisés exclusivement par des cinéastes de tout le continent africain. En effet l'association souhaite faire découvrir l'Afrique et ses cultures à travers le regard des Africains eux-mêmes.

La sélection s'effectue à partir des films produits ces deux dernières années (2022-2023 à 2025). **La date limite de réception des copies de visionnement est fixée au 31 janvier 2025.** La sélection se termine après le FESPACO 2025.

Il n'y a pas de thème précis. La sélection cherche à montrer la diversité à travers des films de fiction, animation, documentaire, sur support numérique (uniquement), long ou court métrage. **Les réalisations non-francophones devront être sous-titrées en français.** Une location de film (somme forfaitaire pour 2 ou 3 projections) est attribuée à l'ayant droit.

La liste des films sélectionnés sera disponible sur <https://cinemasdafrique.asso.fr/> à compter de la fin mars 2025. Les ayants droits des films sélectionnés seront informés par email.

Les films retenus dans la sélection officielle seront projetés deux fois pendant la 20^{ème} édition du festival, une troisième fois pour ceux qui seront primés.

Le festival décerne 2 prix.

Les prix

- Prix du public (jury composé des spectateurs détenteurs du passeport) :
- Section Court-métrage (jusqu'à 60 minutes)
- Section Long-métrage (à partir de 60,01 minutes)



ASSOCIATION CINÉMAS ET CULTURES D'AFRIQUE

- Prix jury jeunes :
- Section Court-métrage (jusqu'à 60 minutes)
- Section Long-métrage (à partir de 60,01 minutes).

Reprogrammation après le festival

- Un groupe de programmeurs composé d'une dizaine de jeunes visionnera tous les CM de la sélection pour programmer une séance à projeter en juin 2025.
- Les jeunes programmeurs animeront la séance.

Une location de film (somme forfaitaire) est attribuée à l'ayant droit pour cette reprogrammation.

Les invités du festival

Pour chaque film sélectionné, le réalisateur ou une personne de l'équipe du film est invité. Il s'agit de favoriser les discussions et l'échange autour des films présentés, de susciter la rencontre entre public et cinéastes, pour une approche concrète du contenu des films.

Le festival invite et prend en charge le transport et le séjour d'un représentant de chaque film, sur les dates de présence au festival.

Les documents à fournir pour l'inscription

- La fiche d'inscription complétée (avec une photo et le synopsis du film ainsi qu'une photo et les éléments biographiques du réalisateur)
- Une copie DVD (sous-titrée français) ou un lien de visionnage avec sous-titres français.

Si le film a été envoyé sur DVD, ce support sera :

- soit gardé par Cinémas et Cultures d'Afrique et intégré à la vidéothèque de consultation de l'association, à l'usage de ses membres et des professionnels de la diffusion pendant le festival. Dans ce cas, Cinémas et Cultures d'Afrique s'engage à ne pas diffuser le film auprès d'un public ou d'une tierce structure sans l'accord de l'ayant droit.
- soit retourné, sur demande de l'ayant droit après le festival.

Les documents sont à renvoyer avant le 31 janvier 2025 à l'adresse en bas de page.

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement.